

RAPPORT ANNUEL 2017

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) MRC de Laval

Décembre 2017



Contenu

Composition du comité consultatif agricole _____	1
Bilan des activités _____	2
Conclusion _____	5

Composition du comité consultatif agricole

Comme stipulé à l'article 22 du règlement M.R.C.L.-5, nous transmettons au comité exécutif de la MRC de Laval le rapport pour l'année 2017 des activités du comité consultatif agricole (CCA).

MANDAT 2015-2017

Du 1^{er} janvier au 2 mai 2017, le CCA était formé des membres suivants :

- M. Ray Khalil, conseiller municipal et président du CCA
- M. Nicholas Borne, conseiller municipal
- M. Daniel Hébert, conseiller municipal
- Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier, conseillère municipale
- M. Donald Beaulieu, producteur agricole
- M. Sylvain Cléroux, producteur agricole
- M. Louis Marineau, producteur agricole
- Mme Agathe Vaillancourt, productrice agricole

En vertu des articles 8 et 10 du règlement M.R.C.L.-5, la durée du mandat d'un membre du comité consultatif agricole est de deux (2) ans. Les membres du CCA ayant été nommés par le Comité exécutif le 25 mars 2015, suivant la résolution CE-2014/955, le mandat de ces membres a donc pris fin le 25 mars 2017.

MANDAT 2017-2019

Le 3 mai 2017, le comité exécutif, suivant la résolution CE-20170506-1365, a résolu à l'unanimité de nommer les membres suivants pour un mandat qui prendra fin deux (2) ans plus tard, soit le 3 mai 2019 :

- M. Ray Khalil, conseiller municipal et président du CCA
- M. Nicholas Borne, conseiller municipal
- M. Daniel Hébert, conseiller municipal
- Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier, conseillère municipale
- M. Donald Beaulieu, producteur agricole
- M. Sylvain Cléroux, producteur agricole
- M. Gilles Lacroix, producteur agricole
- Mme Agathe Vaillancourt, productrice agricole

Bilan des activités

Durant l'année 2017, le comité consultatif agricole (CCA) s'est penché sur diverses problématiques qui touchaient le secteur agricole à Laval, tout en continuant d'exercer son rôle-conseil auprès du comité exécutif, en regard des demandes transmises à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Pour l'année 2017, nous dressons le bilan suivant :

CALENDRIER

Deux (2) séances du CCA ont eu lieu en 2017, soit les:

- 8 mars 2017 ;
- 20 juin 2017.

DEMANDES REÇUES PAR LE SERVICE DE L'URBANISME

Modification au Schéma d'aménagement

Aucune modification n'a été soumise au cours de l'année 2017.

Inclusion / exclusion dans la zone agricole

Aucune demande d'inclusion ou d'exclusion n'a été soumise au cours de l'année 2017.

Demandes d'autorisation à la CPTAQ

En 2017, le CCA a examiné 6 demandes d'autorisation adressées à la CPTAQ¹. Le tableau 1 présente la répartition géographique des demandes selon le district électoral visé :

TABLEAU 1		Nombre de demandes
District électoral lavallois		
01	Saint-François	1
02	Saint-Vincent-de-Paul	
03	Val-des-Arbres	1
10	Auteuil	1
11	Laval-des-Rapides	
13	L'Abord-à-Plouffe	
15	Saint-Martin	
16	Sainte-Dorothée	
17	Laval-les-Îles	2
18	L'Orée-des-Bois	
19	Marc-Aurèle-Fortin	1
20	Fabreville	
21	Sainte-Rose	
TOTAL		6

¹ Le présent rapport annuel s'attarde uniquement aux demandes ayant fait l'objet d'une recommandation du Comité consultatif agricole. Les dossiers ayant été reportés à une séance ultérieure n'y figurent donc pas.

Présentation des demandes et avis du CCA

Suite à la présentation de ces demandes, le CCA a émis quatre (4) avis favorables et deux (2) avis défavorables. Le tableau 2 présente la répartition de ces avis, selon le type de demande :

	Avis du CCA	
	Favorable	Défavorable
Types de demandes		
Lotissement / aliénation	1	
Autorisation à une fin autre que l'agriculture		
Résidentielle	2	
Commerciale		
Industrielle		
Édifice public		1
Utilité publique		1
Coupe d'érables		
Exploitation de ressources, remblais et enlèvement de sol arable		
Changement de zonage en zone agricole	1	
TOTAL	4	2

Recommandations du Comité exécutif

Ces demandes ont ensuite été transmises au Comité exécutif (CE) afin d'obtenir leur recommandation sous forme de résolution. Sur les six (6) demandes présentées au CCA, cinq (5)² d'entre elles ont été acheminées au Comité exécutif pour obtenir la recommandation de ce dernier et pour ensuite faire parvenir cette recommandation à la CPTAQ. Le tableau 3 présente la répartition des demandes dont l'avis du CCA a été entériné ou non par le CE :

	Désistement du requérant (avant la transmission au CE)	Avis du CCA transmis au CE	
		Entérinés par le CE	Renversés par le CE
Types de demandes			
Lotissement / aliénation		1	
Autorisation à une fin autre que l'agriculture			
Résidentielle		2	
Commerciale			
Industrielle			
Édifice public	1		
Utilité publique		1	
Coupe d'érables			
Exploitation de ressources, remblais et enlèvement de sol arable			
Changement de zonage en zone agricole¹			
TOTAL	1	4	0

² Les demandes de changement de zonage en zone agricole ne sont pas acheminées directement au CE car celles-ci doivent d'abord être présentées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Acheminement des demandes à la CPTAQ

Les quatre (4) demandes ont ensuite été transmises à la CPTAQ. Sur ces demandes, trois (3) d'entre elles sont toujours en attente de décision au moment d'écrire le présent rapport et une (1) a fait l'objet d'un désistement du demandeur en cours de processus. Le tableau 4 présente le statut des demandes acheminées à la CPTAQ, en date de décembre 2017 :

TABLEAU 4

	Désistement du demandeur	Demande jugée non nécessaire	En attente de décision CPTAQ	Décision de la CPTAQ	
				Autorisation	Refus
Types de demandes					
Lotissement / aliénation			1		
Autorisation à une fin autre que l'agriculture					
Résidentielle			2		
Commerciale					
Industrielle					
Édifice public					
Utilité publique	1				
Coupe d'érables					
Exploitation de ressources, remblais et enlèvement de sol arable					
Changement de zonage en zone agricole					
TOTAL	1	0	3	0	0

AUTRES DOSSIERS

En 2017, le CCA a aussi été informé des sujets suivants :

- Présentation du projet-pilote de remembrement agricole du site #2 (AGRIL), par Mme Mireille Fournier et M. Pierre Huot du Service de l'évaluation
- Présentation des principaux changements relatifs au 2^e projet de Schéma d'aménagement et de développement révisé, par Mme Geneviève Élie du Service de l'urbanisme

Conclusion

En 2017, le CCA a su répondre au mandat que lui a confié l'administration municipale lavalloise. Les échanges sont basés sur la collaboration et l'ouverture ainsi que sur le respect des opinions exprimées durant les réunions.

Signé à Laval, le 15 AVRIL 2018



Ray Khalil, conseiller municipal
Président du Comité consultatif agricole

Rapport préparé par :
Geneviève Marquis, urb.
conseillère professionnelle, Service de l'urbanisme